



Illustration par Luckensy Odigé

UNE POUR TOUTES ET TOUTES POUR ELLES!

Programme de
formation du
RQCALACS



Féminismes et intersectionnalité

Cahier de la participante

Les différentes parties de ce cahier ont été rédigées pour accompagner les trois tournées de formations réalisées par le RQCALACS auprès de ses membres entre 2013 et 2015. Son contenu s’inspire des travaux de l’ancien « comité des femmes davantage discriminées » du RQCALACS.

Nous remercions toutes les militantes qui ont osé débattre, critiquer, sensibiliser et lutter pour un mouvement féministe inclusif. Parmi elles, soulignons entre autres les apports des membres du Mouvement contre le viol et l’inceste ainsi que des travailleuses du RQCALACS, comme Pilar Barbal Rodoreda et Rosa Pires, qui ont porté le dossier avec passion.

Plusieurs femmes ont partagé temps, expériences et analyses pour appuyer cette formation. Mentionnons les contributions de Geneviève Pagé, PhD (UQÀM) et de Manon Saint-Jean du CALACS des Laurentides pour le contenu des premiers chapitres. Pour le Module 4 *Inclusion et accessibilité* ainsi que le Module 5 *Ensemble! Coalitions, relais et démarchage*, soulignons la collaboration des membres du Comité-conseil : Rita Acosta, Nadia Argueta, Nathalie Bussière, Yasmina Chouakri, Laure Frappier, Marie-Noëlle Goulet-Beaudry, Nadia Juracovschi, Selma Kouidri, Julie Lafleur, Zenab Sangare, Diana Yaros, le travail de révision de Chantal Ismé ainsi que le soutien offert par Isabelle Dubé du CALACS de l’Outaouais et Sophie Charpentier de Trêve pour Elles.

Un grand merci à toutes.

Recherche, rédaction et mise en page originale:

Maude Chalvin, 2016

Mise à jour et révision :

Marlihan Lopez, 2018

Pour le Regroupement québécois des Centres d’aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel – RQCALACS

Merci à Maria Anney, Maguy Métellus, Marie-Chantal Scholl et Laurence Ingenito pour la révision.



Ce cahier est sous licence Creative Commons CC BY-NC-SA.
Cette licence permet de reproduire et d’adapter le contenu à des fins non commerciales lorsque l’auteure initiale est dûment citée.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Contenu

INTRO Le programme de formation

MODULE 1 Féminismes et intersectionnalité

MODULE 2 Une approche intersectionnelle aux violences sexuelles

MODULE 3 Intervention féministe intersectionnelle

MODULE 4 Inclusion et accessibilité

MODULE 5 Ensemble! Démarchage, relais et coalitions

Quelques ressources

Annexe A Tableau : Une relecture intersectionnelle de l'intervention féministe

Annexe B Listes de privilèges

Annexe C Améliorer la communication interculturelle

Annexe D Grille d'analyse d'un choc identitaire

Annexe E L'inclusion dans les CALACS : défis et pratiques prometteuses

Annexe F Tableau de planification des stratégies d'inclusion et d'accessibilité

Annexe G Exemple d'une planification visant l'inclusion des femmes ayant des limitations fonctionnelles

Annexe H Formulaire portant sur les besoins particuliers

LEXIQUE Des mots pour parler de diversité

Le programme de formation **Une pour toutes et toutes pour ELLES!** est dédié à la mémoire de Mirlande Demers qui, par sa pratique militante, nous a démontré la nécessité d'adopter une perspective intersectionnelle pour réaliser notre projet féministe.



Jeune Haïtienne adoptée par un couple de Québécois, Mirlande Demers était très impliquée dans le milieu de la solidarité internationale au Québec. Engagée dans la lutte contre le racisme et l'homophobie, elle a fondé la Coalition contre la discrimination qui regroupe différents organismes de la ville de Québec. Mirlande était également administratrice du Carrefour familial des personnes handicapées.

En 2003, alors qu'elle coordonne un stage de coopération internationale au Sénégal, elle est victime d'un viol collectif. Sous l'effet du choc post-traumatique et des maladies contractées, Mirlande souffre à son retour de plusieurs maladies et perd l'usage de ses jambes. Elle entamera alors une bataille auprès de l'IVAC pour que soient couverts les cas d'agressions sexuelles à l'étranger.

Lors de son décès en 2008, à l'âge de 27 ans, Mirlande Demers était présidente de l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) où elle s'impliquait dans plusieurs comités, notamment celui des Cadres d'analyse féministe intersectionnelle (CAFI).

Lorsqu'elle était invitée à témoigner de son expérience et à partager ses idées, Mirlande se présentait comme « militante féministe » et comme « jeune femme noire handicapée de la diversité sexuelle ».

Une pour toutes, toutes pour ELLES!

PROGRAMME DE FORMATION DU RQCALACS PORTANT SUR L'APPROCHE FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE

Ce projet est le fruit de plusieurs années de pratiques et de recherches-actions au Regroupement et dans les CALACS. Il s'inscrit dans notre volonté d'améliorer la santé globale et la situation sociale des adolescentes et des femmes « de la diversité » et des femmes autochtones victimes d'agressions sexuelles. Pour ce faire, le programme de formation met de l'avant différentes stratégies pédagogiques axées sur l'inclusion et la lutte contre toutes les formes de racisme, de discrimination et d'exclusion en vue d'outiller les intervenantes du réseau des CALACS dans leur travail d'intervention, de prévention et de défense de droits.

Le programme de formation est composé de cinq modules correspondant aux chapitres du présent cahier. Ce cahier est destiné aux participantes des formations. Dans le Guide d'animation, les formatrices trouveront des fiches d'activités accompagnant chacun des modules.

MODULE I *FÉMINISMES ET INTERSECTIONNALITÉ*

Le premier module offre une introduction à la pensée féministe intersectionnelle. Des extraits de l'article « Sexisme et racisme : la diversité ethnoculturelle, défi au mouvement féministe » d'Isabelle Marchand et Sandrine Ricci (2010) retracent le contexte d'émergence de l'intersectionnalité, passent en revue certaines critiques adressées au féminisme « mainstream » et présentent quelques éléments clés de l'afroféminisme. Un texte de Diane Lamoureux (2011) identifie certains moments de tensions et d'alliances entre le mouvement des femmes « mainstream » et les féministes racisées au Québec. L'auteure nous invite à réfléchir aux implications découlant de l'image d'un peuple québécois francophone opprimé (portée lors de la Révolution tranquille) en termes de reconnaissance des rapports de privilèges et d'oppressions au sein du mouvement des femmes. En conclusion, les dimensions, objectifs et propositions de l'intersectionnalité sont présentés (Geneviève Pagé, 2013).

MODULE II *UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE AUX VIOLENCES SEXUELLES*

Le second module de formation est divisé en quatre parties. Le premier volet reprend l'essentiel des initiatives, des débats et des propositions développées au fil du temps par les militantes des CALACS en vue de construire un mouvement pluriel contre les violences sexuelles. La seconde partie propose une analyse intersectionnelle des violences sexuelles. La troisième partie passe en revue certaines des priorités et revendications mises de l'avant par différents groupes de femmes relativement à la lutte contre les agressions sexuelles au Québec. Enfin, la dernière partie porte sur le travail de sensibilisation et explore les défis liés à la construction d'un message inclusif qui illustre la diversité des réalités face aux violences sexuelles sans stigmatiser ou victimiser certaines communautés.

MODULE III *INTERVENTION FÉMINISTE INTERSECTIONNELLE*

Ce module de formation est axé sur l'appropriation des outils de l'intervention féministe intersectionnelle par une démarche proposant de revisiter les principes, objectifs et stratégies de l'intervention féministe pour ensuite explorer leur évolution au sein de l'approche intersectionnelle. Nous y développons également le thème des « chocs identitaires » en proposant une démarche de décentration pour rendre visible le cadre de référence de l'intervenante. Pour ce faire, nous posons un regard critique sur notre manière d'aborder la culture et l'identité. Les notions de stéréotypes, de préjugés et de privilèges sont abordées afin d'explorer notre positionnement au sein des différents rapports de pouvoir pouvant se manifester au sein de la relation d'aide. Nous identifions les réactions, ressources et habiletés (« savoir-être ») pour faire face au choc identitaire.

MODULE IV *INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ*

Le module 4 met de l'avant l'approche inclusive et le principe d'accessibilité universelle afin d'offrir aux groupes de femmes des outils concrets pour favoriser la diversité et l'équité. La première partie explore les notions de base de l'approche inclusive : égalité par opposition à équité, inclusion par opposition à assimilation, discrimination indirecte, obligation d'accommodement, etc., avant de s'attarder aux politiques d'accès à l'emploi et aux mesures d'accessibilité pouvant être appliquées dans les communications, les activités et les infrastructures des organismes communautaires.

Une méthodologie est présentée en vue de mettre en place des mesures concrètes d'inclusion et d'accessibilité.

MODULE V ENSEMBLE! COALITIONS, RELAIS ET DÉMARCHAGE

Le module 5 se penche sur les stratégies de démarchages et d'alliances favorisant la mobilisation d'un mouvement pluriel et inclusif. On y aborde la notion de coalition pour réfléchir à la constitution de nos organismes, à notre vision des alliances et à notre capacité à travailler d'égal à égal avec des groupes de femmes aux priorités parfois divergentes. Le rôle clé de la médiatrice socioculturelle (ou « femme-relais ») est présenté ainsi que les différentes facettes des stratégies de démarchage visant à rejoindre les femmes là où elles sont.

FEMMES « DE LA DIVERSITÉ »? QUI SONT-ELLES?

Par « femmes de la diversité », nous désignons les femmes qui, en raison de leur groupe d'appartenance, sont marginalisées et font face à différentes sources d'oppressions et de discriminations. Tout comme les femmes autochtones, ces femmes cumulent un déficit chronique de droits en matière d'égalité, d'accès à des services culturellement sensibles, de sécurité, d'intégrité, d'accessibilité et de pleine participation politique et sociale.

Ces femmes se sont regroupées au sein du RQCALACS sous l'appellation « femmes doublement discriminées » afin de réfléchir à leurs réalités face aux agressions sexuelles et d'orienter l'action des CALACS en conséquence. Le terme « doublement discriminée » avait le mérite de souligner qu'elles subissent de la discrimination en tant que femmes, mais également en tant que membre d'un autre groupe social opprimé. Toutefois, au fil des analyses, il est vite apparu qu'il ne pouvait être question de comptabiliser les oppressions en identifiant des femmes comme étant « doublement ou triplement » discriminées au sein de cette bien triste compétition. Le terme « davantage discriminées » s'est alors imposé.

Par ailleurs, à l’instar du mouvement des femmes, les CALACS se sont éloignés d’une approche en termes de catégories pour embrasser une vision davantage intersectionnelle où les oppressions ne s’additionnent pas nécessairement, mais s’entrecroisent et se chevauchent pour créer des contextes particuliers. Passer du terme « discriminées » à celui de « diversité » reflète également la volonté de valoriser l’expérience de ces femmes et de rappeler que pour plusieurs, leur appartenance à un groupe en situation de minorité n’est pas qu’un vecteur de marginalisation, c’est également une richesse, une identité, une fierté. Pour cette raison, le RQCALCAS développe un axe de travail qu’il nomme « diversité et intersectionnalité » et se réfère, dans le cadre de cette formation, aux groupes de femmes « de la diversité ».

Notons toutefois que cette appellation ne fait pas consensus. Pour certaines, ce terme a le défaut de rendre invisibles les rapports de pouvoir qui perpétuent la discrimination envers ces groupes. Elles peuvent par exemple préférer parler en termes de « groupes en situation de minorité » ou de groupes « minorisés » ou encore de femmes « vivant à l’intersection des oppressions ». Les termes sont nombreux, tout comme le sont les analyses! Il ne fait aucun doute que le vocable des CALACS continuera à évoluer sous l’impulsion des militantes appartenant à ces groupes dits de la diversité.

*Nous nous engageons à écouter les principales concernées
pour apprendre d’elles et avec elles!*

Les CALACS portent une attention particulière à la réalité spécifique de certains groupes de femmes dits « de la diversité », car celles-ci rencontrent souvent des contextes de vulnérabilité qui augmentent leur taux de victimisation d’agressions sexuelles et rendent plus difficile leur accès aux services. Par ailleurs, l’expérience de mobilisation et d’intervention a démontré que ces groupes restent sous-représentés au sein des CALACS si des efforts ne sont pas consentis pour assurer leur inclusion et l’accessibilité des services en fonction de leurs besoins.

Porter une attention particulière à certains groupes ne veut pas dire ignorer les autres! Plusieurs autres groupes de femmes sont susceptibles de vivre de la discrimination et des contextes particuliers face à la violence sexuelle; pensons aux femmes analphabètes, à celles criminalisées en raison de leur situation d’itinérance, de prostitution ou de consommation par exemple, ou encore à celles incarcérées ou vivant en régions éloignées, etc.

femmes vivant avec un handicap physique ou mental et femmes

sourdes Le handicap réfère aux incapacités physiques liées à la vision, la parole, la mobilité et l'agilité ou à plusieurs de celles-ci. Les adolescentes et les femmes vivant avec un handicap sont deux à trois fois plus à risque d'être agressées sexuellement que les femmes vivant sans handicap. Ce risque est en grande partie lié aux situations de dépendance face aux proches aidants et aux fournisseurs de soins de santé, mais également à la perception que les agresseurs ont des personnes ayant des limitations, perçues comme davantage vulnérables. Pour les femmes vivant avec une déficience intellectuelle, les différents degrés et causes de leur déficience leur imposent des limites de complexité différente dans le cadre de leur vie quotidienne. Pour ces femmes, le risque d'être victime d'une agression sexuelle est près de dix fois plus élevé que pour la population féminine vivant sans déficience. Selon Santé et Bien-être social Canada (1993), « pour les personnes ayant des incapacités, l'agression sexuelle comprend le refus de permettre la sexualité, le refus de donner des renseignements ou une éducation d'ordre sexuel, l'avortement ou la stérilisation forcée ». ¹

femmes immigrantes, réfugiées et sans statut Il existe différents statuts pour les femmes immigrantes (indépendantes, parrainées, regroupement familial, réfugiées, travailleuses saisonnières, travailleuses domestiques, issues du trafic, sans statut ou en attente). L'insécurité liée au statut d'immigration précaire place ces femmes dans un contexte propice à la violence sexuelle et à l'isolement. Des travailleuses auprès des femmes réfugiées estiment qu'environ 85 % de celles-ci ont été victimes de l'une ou de différentes formes de violence sexuelle, dans leur pays d'origine, au cours de leur parcours migratoire ou dans la société d'accueil. ²

Au sujet de l'immigration, rappelons que les « nombreuses situations d'oppression et de violence touchant les femmes à travers le monde sont reliées à l'augmentation des inégalités sociales entre le Nord et le Sud ainsi qu'aux guerres et aux conflits ethniques, et sont à la base de la féminisation de l'immigration et de la pauvreté. » (Marie Lacroix, 2010) ³

femmes racisées Il s'agit des femmes non blanches dont l'expérience du sexisme est façonnée par l'interaction avec le racisme.

femmes de la diversité sexuelle Ces femmes constituent « les minorités invisibles », présentes et engagées dans divers milieux. Leur invisibilité, qui est l'une des conséquences de l'hétérosexisme et de la lesbophobie, constitue une première entrave à l'exercice de leurs droits ainsi que l'une des causes de la violence sexuelle dont elles sont victimes. On estime que les personnes qui ne sont pas hétérosexuelles sont sept fois plus susceptibles de subir une agression (toutes violences confondues) que les personnes hétérosexuelles (RQCALACS, 2005).⁴

femmes autochtones Ces femmes se revendiquent de l'une des dix nations amérindiennes ou de la nation inuite du Nunavik. Elles vivent dans leurs communautés ou en milieu urbain. L'impact du colonialisme et du racisme sur les peuples autochtones génère des problèmes sociaux, dont des taux de violence élevés. On estime qu'une femme autochtone sur deux subira une agression sexuelle au cours de sa vie. Par ailleurs, l'exploitation sexuelle des adolescentes et des femmes autochtones représenterait plus de 90 % du trafic sexuel visible au Canada (Kingsley & Mark, 2000).

Dans leur déclaration de principes (2010), les CALACS [reconnaissent] les nations autochtones comme ayant droit à l'autodétermination et [se déclarent] solidaires avec ces nations.

Attention aux catégories!

S'il peut être utile de parler de certains groupes afin de prendre conscience de leurs besoins spécifiques, il ne faut pas oublier qu'ils rassemblent une pluralité de femmes aux réalités souvent éloignées.

Les femmes peuvent appartenir à plusieurs de ces « catégories », leurs réalités se situent à l'intersection de ces différentes appartenances, créant ainsi une situation spécifique à chaque femme.

NOTES ET RÉFÉRENCES

INTRO

¹ Frenette, Marie-Claude. *Étude de besoins : les femmes vivant avec une déficience intellectuelle et la problématique des agressions à caractère sexuel*. Étude réalisée pour la Maison Isa, CALACS du Saguenay, janvier 2004, p. 20.

² Plan de développement et de consolidation du Réseau des CALACS et du RQCALACS : Contexte et estimation des besoins. Recherche réalisée par Ruth Rose et Isabelle Fortier pour le RQCALACS, 2005.

³ Lacroix, Marie. « Pour une pratique féministe renouvelée : l'intersectionnalité et les femmes réfugiées et demandeuses d'asile », dans *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui : Portrait d'une pratique sociale diversifiée*, p. 93-108, sous la direction de Christine Corbeil et Isabelle Marchand, Éditions du Remue-Ménage, 2010, p. 103.

⁴ Julien, D.; Chartrand, E. et Béguin, J. *Les personnes homosexuelles, bisexuelles et hétérosexuelles au Québec : une analyse comparative selon les données de L'enquête sociale et de santé (1998) du Québec*. Cité dans : Plan de développement et de consolidation du Réseau des CALACS et du RQCALACS, *op. cit.*